



N°54- Août 2014 -

## *Les décisions du Conseil Municipal*

### **Séance du 28 juillet 2014**

#### **Permis de démolir : demande**

Monsieur Daniel Stark a déposé une demande de permis de démolir concernant la maison d'habitation et la grange situées au 101 rue de Versailles.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré émet un avis favorable.

#### **Droit de préemption urbain : deux dossiers**

Le Maire soumet aux Membres du Conseil Municipal deux déclarations d'intention d'aliéner concernant les biens immobiliers situés :

- 9 rue du Faubourg à Minversheim (Section n° 24, parcelle n° 351/122 de 7,11 ares)
- 6 rue de la Pluie à Minversheim (Section n° 24, parcelle n° 622/77 de 5,70 ares)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, renonce purement et simplement à exercer son droit de préemption urbain sur la vente des biens immobiliers cités ci-dessus et donne son agrément concernant ces ventes.

#### **Salle polyvalente : remplacement des spots et du disjoncteur différentiel**

Suite aux pannes et coupures d'électricité récurrentes dues au dysfonctionnement du disjoncteur différentiel sur lequel sont raccordés les spots des toilettes de la salle polyvalente, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de les remplacer par des spots plus performants et plus économes en énergie, et d'attribuer ces travaux à l'entreprise Remond sise 7 rue de Mittelhausen à Wingersheim pour un montant estimé de 1360 HT.

## **Voyage scolaire : subvention**

Suite à la demande formulée par Madame Bénédicte Hidouin, le Conseil Municipal décide d'attribuer, conformément à la délibération du 28 avril 2008, une subvention de **32,50€** à l'**élève Emilie Hidouin**, domiciliée 5 rue de Wittersheim à Minversheim, dans le cadre du voyage scolaire en Angleterre du 11 au 17 avril 2014 auquel elle a participé.

## **Préau et caserne des pompiers : réfection de la toiture : Attribution du marché**

Le Conseil Municipal, après avoir consulté les offres des entreprises et recueilli l'avis de la commission d'appel d'offres, décide de confier les travaux à l'entreprise WEISS sise 2, impasse de la Forêt à HOCHFELDEN pour un montant de **13 204 € HT**.

## **Ecole : révision du parc informatique**

Suite à la demande formulée par la Directrice de l'Ecole Elémentaire de Minversheim en date du 22 juillet 2014, et les offres des entreprises consultées, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide :

- de remastériser les PC des élèves,
- d'acquérir deux ordinateurs portables pour les enseignants,
- d'équiper la classe située à l'étage du bâtiment mairie-école d'un tableau blanc numérique, (la salle au rez-de-chaussée est équipée depuis 2009)
- de confier ces travaux de maintenance et de fourniture de matériels à l'entreprise CEBEA, sise 7 rue Ampère à PUTEAUX (92) pour un montant global de **4 708,06 € HT environ**.

## **Employé communal : création d'un poste d'adjoint technique**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide la création d'un emploi d'adjoint technique territorial 2<sup>ème</sup> Classe, non titulaire, à temps non complet. La durée hebdomadaire de travail est fixée à 10h00, pour les fonctions d'entretien. Le poste est créé à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2014.

Cet emploi pourrait être pourvu par un agent non titulaire dont les fonctions relèveront de la catégorie C dans les conditions fixées à l'article 3 et suivants de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984. Il devra, dans ce cas, justifier d'expériences professionnelles dans le secteur de la gestion et l'entretien des espaces verts et faire preuve de polyvalence. La rémunération sera calculée par référence à la grille indiciaire correspondant à l'échelon 1 du grade d'adjoint technique territorial 2<sup>ème</sup> Classe (à savoir indice brut 330, indice majoré 316).

## **Voies communales : Travaux de renforcement des caractéristiques d'adhérence et d'étanchéité des voies : attribution du marché**

Le Conseil Municipal, après avoir consulté les offres des entreprises et recueilli l'avis de la commission d'appel d'offres, décide de confier les travaux à l'entreprise Colas sise 47a rue de l'île aux pêcheurs à OSTWALD pour un montant de **28 762,75 € HT**.

Par ailleurs, le Conseil Municipal approuve le plan de financement suivant :

- Coût HT : 28 762,75 €
- Subvention CG67 : 7 248,13 €
- Fonds propres de la commune : 21 541,62 €

Pour rappel : Les voies communales suivantes sont concernées : rue Meyer, une partie de la rue des Vergers, une partie de la Rue Roth, Grand Rue, rue Traversière.

## **Association Karaté Club de Minversheim : convention**

Suite à la création de l'association Karaté Club de Minversheim, le Maire rappelle au Conseil Municipal le contenu de la convention élaborée en accord avec l'Association de Gestion de la Salle Polyvalente (A.G.E.S.P.). Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise le Maire à signer avec le Karaté Club de Minversheim, la convention de mise à disposition de la salle polyvalente, sise rue du stade.

## *D i v e r s*

### **Déchetterie : Badges d'accès**

Malgré la tenue de quatre permanences (deux en juillet et deux en août) pour la distribution des badges permettant l'accès à la déchetterie à compter du 1<sup>er</sup> septembre, tous n'ont pas été retirés. Les personnes n'ayant pas encore retiré les badges pourront le faire, **à compter du 1<sup>er</sup> septembre, à la communauté de communes du pays de la zorn à Hochfelden.**

Pour rappel : Les badges sont personnels : ils sont équipés du même n° que votre poubelle noire. De fait, merci de vous munir d'une pièce d'identité pour retirer les badges.

### **Ramoneur : A vos agendas**

L'entreprise de ramonage Fischer passera dans la commune les **8 et 9 septembre prochains.**

## Rentrée scolaire 2014 : RPI : horaires des cours et du bus

Ci-dessous les horaires des cours et du bus du RPI communiqués par le service transport du Conseil Général. Celui-ci est en charge d'assurer le transport des enfants.

### A L L E R

Commune	Arrêt de bus	Horaire bus Matin LMJV	Début cours Matin LMJV	Horaire bus A.M. LMJV	Début cours A.M. LMJV	Horaire bus Matin Merc.	Début cours Matin Merc.
Alteckendorf	Mairie	8 :00		13 :15		8 :00	
Minversheim	Ecole maternelle	8 :05	8 :10	13 :20	13 :25	8 :05	8 :10
	Mairie	8 :10	8 :15	13 :25	13 :30	8 :10	8 :15
Alteckendorf	Mairie	8 :15	8 :20	13 :30	13 :35	8 :15	8 :20
	Ecole Maternelle	8 :20	8 :25	13 :35	13 :40	8 :20	8 :25

### R E T O U R

Commune	Arrêt de bus	Fin cours Matin LMJV	Horaire bus Matin LMJV	Fin cours A.M. LMJV	Horaire bus A.M. LMJV	Fin cours Matin Merc.	Horaire Bus Matin Merc.
Minversheim	Ecole maternelle	11 :40	11 :45	15 :10	15 :15	11 :10	11 :15
	Mairie	11 :45	11 :50	15 :15	15 :20	11 :15	11 :20
Alteckendorf	Mairie	11 :50	11 :55	15 :20	15 :25	11 :20	11 :25
	Ecole maternelle	11 :55	12 :00	15 :25	15 :30	11 :25	11 :30
Minversheim	Ecole maternelle		12 :05		15 :35		11 :35

Dans le cadre de la Loi sur la réforme des rythmes scolaires à compter de la rentrée de septembre 2014, «... tous les élèves bénéficieront des nouveaux horaires à l'école. Cette nouvelle organisation du temps scolaire répond avant tout à des objectifs pédagogiques pour permettre aux enfants de mieux apprendre à l'école : favoriser les apprentissages fondamentaux le matin, au moment où les élèves sont les plus attentifs ; bénéficier de 5 matinées au lieu de 4 pour des temps d'apprentissage plus réguliers »

Sources : Ministère de l'Education National : <http://www.education.gouv.fr>. Consulté le 12 août 2014

**En ce qui concerne le RPI Minversheim/Alteckendorf, les enfants auront école le mercredi matin à partir de la rentrée de septembre 2014.**

## Le calendrier scolaire 2014-2015

**Sources** : Ministère de l'Education National : <http://www.education.gouv.fr> consulté le 12 août 2014

Vacances	Zone A	Zone B	Zone C
	Académies : Caen, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon, Montpellier, Nancy-Metz, Nantes, Rennes, Toulouse	Académies : Aix-Marseille, Amiens, Besançon, Dijon, Lille, Limoges, Nice, Orléans-Tours, Poitiers, Reims, Rouen, <b>Strasbourg</b>	Académies : Bordeaux, Créteil, Paris, Versailles
<b>Rentrée scolaire des enseignants</b>	<b>Reprise des cours : lundi 1er septembre 2014</b>		
<b>Rentrée scolaire des élèves</b>	<b>Reprise des cours : mardi 2 septembre 2014</b>		
<b>Vacances de la Toussaint</b>	<b>Fin des cours : samedi 18 octobre 2014</b> <b>Reprise des cours : lundi 3 novembre 2014</b>		
<b>Vacances de Noël</b>	<b>Fin des cours : samedi 20 décembre 2014</b> <b>Reprise des cours : lundi 5 janvier 2015</b>		
<b>Vacances d'hiver</b>	Fin des cours : samedi 7 février 2015 Reprise des cours : lundi 23 février 2015	<b>Fin des cours : samedi 21 février 2015</b> <b>Reprise des cours : lundi 9 mars 2015</b>	Fin des cours : samedi 14 février 2015 Reprise des cours : lundi 2 mars 2015
<b>Vacances de printemps</b>	Fin des cours : samedi 11 avril 2015 Reprise des cours : lundi 27 avril 2015	<b>Fin des cours : samedi 25 avril 2015</b> <b>Reprise des cours : lundi 11 mai 2015</b>	Fin des cours : samedi 18 avril 2015 Reprise des cours : lundi 4 mai 2015
<b>Vacances d'été</b>	<b>Fin des cours : samedi 4 juillet 2015</b>		

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués. Les élèves qui n'ont pas cours le samedi sont en congés le vendredi soir après les cours.

### Garage/Abribus : hygiène et sécurité

Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, les « jouets » et tapis mis à disposition par des familles dans le garage qui sert « d'abris bus » lorsqu'il y a du mauvais temps vont être ôtés, seules les chaises seront laissées en place.

**Si les familles qui ont mis ces « jouets » à disposition souhaitent les récupérer contacter Annette Epp, adjointe au Maire avant le 1<sup>er</sup> septembre 2014, 06.32.53.04.60**

### Remerciements

La commune tient à remercier **M. Risch Serge** pour avoir ôté, à l'aide de son matériel, le tas d'immondices qui avait été déversé dans la nature près du pont de l'autoroute vers Mommenheim. Une plainte a été déposée à la gendarmerie, l'enquête est en cours.

## Cimetière : entretien

Malgré les opérations de désherbage et de traitements effectués au cimetière, les mauvaises herbes, bénéficiant d'une météo favorable, prolifèrent. Nous invitons chacun à entretenir les abords de leur tombe.

## Trottoir: entretien

Si la majorité des riverains ont le souci de maintenir les abords propres au droit de leur propriété, nous constatons que ce n'est pas le cas partout. Pour que notre village reste agréable nous invitons tous les riverains à entretenir les abords. Par ailleurs, les propriétaires des chiens sont invités à ramasser les déjections de leur animal souvent oublier loin de son chez soi.

## Groupe scolaire et périscolaire

Dans l'Echo n°48 nous vous avons indiqué qu'un bureau d'étude avait été missionné par les cinq communes concernées afin d'étudier les différents sites et de proposer quel serait le meilleur site d'implantation.

Le bureau d'étude a étudié sept sites (3 à Alteckendorf, 2 à Ettendorf et 2 à Minversheim). L'étude, très complète, analysait de nombreux critères, identiques pour chaque site.

Le 25 juin dernier, le bureau d'étude a procédé à la restitution de l'étude, la démarche a été ré-expliquée et le classement des sites préconisé par le bureau d'étude a été communiqué.

**Il ressort de cette étude que la meilleure implantation pour le groupe scolaire et périscolaire est celle de Minversheim près de la salle polyvalente.**

## Nouveaux arrivants

**Mme et M. Baillon Sabrina et Sylvain et leur fils Noah au 16d rue Haute**

**Mme Kuhn Jessica et M. Schuh Jonathan au 76 rue Principale**

**Mme et M. Fagot Roxane et Fabrice et leurs fils Corentin et Tristan au 60 rue Haute**

*Qu'ils soient les bienvenus dans notre commune*

## Etat civil

### Naissances :

Le 20 juin 2014 est né **Mathéo** fils de **Fleur Pernod et Thomas Weiss**

Le 5 juillet 2014 est née **Axelle** fille de **Emmanuelle Dutreux et Jean-François Heinrich**

Le 21 juillet 2014 est né **Aymeric** fils de **Mme et M. Nonnenmacher Christelle et Pierre**

Le 31 juillet 2014 est née **Zoé** fille de **Mme et M. Stark Margaux et Jérémy**

*Bienvenus à ces nouveaux citoyens du monde et félicitations aux parents*

## Vie Associative

### AGESP

**Soirée moules/frites  
samedi 4 octobre à  
la salle polyvalente**

### ASCLM

L'association informe qu'elle dispose de matériels que l'on peut louer : des garnitures (tables et bancs), une tireuse, un brûleur à gaz, une friteuse, un stérilisateur. Pour tous renseignements supplémentaires, contacter : Muriel GAAB ou François JANSEM.

### Entente Musicale Double M

L'Entente Musicale Double M organise **une soirée tartes flambées.**

L'animation sera assurée par la participation exceptionnelle de la **fanfare Suisse de Grandson**, un nom qui laisse présager d'une prestation de qualité, mais également la **musique d'Ingenheim et d'Uberach** dont la renommée n'est plus à faire.

**Samedi 30 août 2014 à partir de 18h à la salle polyvalente de Minversheim**

### Ecole de musique

L'école de musique fait sa rentrée dès le mois de septembre.

Possibilités d'apprendre tout instrument à vent tel que la **flûte, la clarinette, la trompette, le saxophone, le trombone, le baryton, la basse**; ainsi que les percussions tel que la **batterie, le djembé....**

Les cours de musique se déroulent à la salle de musique de Minversheim ou au foyer de Mommenheim (en fonction des élèves). **Les 4 premières séances de solfège sont offertes.** Elles seront suivies, le deuxième mois, par la mise en pratique avec l'instrument choisi sous forme de cours individuels.

Une fois par mois le directeur propose aux différents élèves une répétition en commun ou chacun peut s'exprimer selon son niveau dans un groupe de jeunes.

Le tarif est de 140 euros par trimestre pour 12 séances de 30minutes.

**Inscription le mardi 9 septembre de 18h à 19h au foyer de Mommenheim** ou auprès des différents membres. Pour tous renseignements supplémentaires : contacter Antoine BURG 06.83.09.98.99

### **Le groupe de jeunes lors de la fête de la musique à Haguenau**



### Chorale Sainte Cécile

La chorale tient à remercier **M. Weber François** pour les nombreuses années durant lesquelles il a assumé le poste de trésorier. **Mme Clauss Madeleine** assure dorénavant ces fonctions.

# Infos pratiques

## Mairie :

**Secrétaire** : Sandrine Sneij

Tél. : 03.88.51.62.63

Courriel : [mairie.minversheim@payszorn.com](mailto:mairie.minversheim@payszorn.com)

Site Internet : <http://minversheim.payszorn.com/>

## Permanences :

Mardi : 17h à 19h

Mercredi : 15h à 17h

Vendredi : 17h à 19h

## Point lecture :

Ouvert au public les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedi du mois de 14h à 15h.

Adultes, jeunes et enfants ont, grâce au travail des bénévoles, la possibilité d'emprunter des ouvrages qui ont été sélectionnés à la bibliothèque départementale de prêt.

**Le fonds documentaire est renouvelé régulièrement.**

## Nous vous demandons de bien vouloir respecter strictement ces horaires

Le maire ou un adjoint sera présent pour répondre à vos questions. Possibilité de prendre rendez-vous.

## Pour contacter :

### Le Maire :

**Bernard Lienhard** 03.88.51.68.06

[bernard.lienhard@estvideo.fr](mailto:bernard.lienhard@estvideo.fr)

### Les Adjointes :

Yvette Holtzmann 03.88.51.65.96

[yvette.holtzmann@orange.fr](mailto:yvette.holtzmann@orange.fr)

Annette Epp 06.32.53.04.60

[annetteepp@free.fr](mailto:annetteepp@free.fr)

Franck Lang 06.85.58.20.42

[franlang@estvideo.fr](mailto:franlang@estvideo.fr)

## N° d'urgence :

**Samu** : 15 en cas de doute, n'hésitez pas, un médecin vous répondra

**Police** : 17

**Pompier** : 18

**Electricité** : dépannage réseau : 03/88/18/74/00

**S.I.C.T.E.U.** (urgence technique) : 08/10/895/895

**Syndicat des Eaux et de l'assainissement** (urgence technique) : 03/88/19/97/09